



DEPOT D'UNE DEMANDE DE TELEASSISTANCE VITARIS

1. Récupérer le dossier en mairie
2. Compléter le dossier à son domicile, choisir la formule qui vous intéresse sur la demande d'installation
3. Joindre au dossier, un relevé d'identité
4. Prendre rendez-vous auprès de la Mairie (tél. : 05 63 97 71 80) pour venir déposer le dossier .Si vous souhaitez bénéficier des tarifs indiqués sur la demande d'installation, vous devez **OBLIGATOIREMENT** , prendre ce rendez-vous en Mairie.
5. C'est la Mairie qui se chargera, lors du rendez-vous, de vérifier la complétude de votre dossier et l'expédiera à La Société VITARIS
6. Pour tout autre renseignement, vous pouvez aussi joindre la Société VITARIS en téléphonant au 05 61 59 31 91 (renseignements techniques et/ou administratif).



DEPOT D'UNE DEMANDE DE TELEASSISTANCE VITARIS

1. Récupérer le dossier en mairie
2. Compléter le dossier à son domicile, choisir la formule qui vous intéresse sur la demande d'installation
3. Joindre au dossier, un relevé d'identité
4. Prendre rendez-vous auprès de la Mairie (tél. : 05 63 97 71 80) pour venir déposer le dossier .Si vous souhaitez bénéficier des tarifs indiqués sur la demande d'installation, vous devez **OBLIGATOIREMENT** , prendre ce rendez-vous en Mairie.
5. C'est la Mairie qui se chargera, lors du rendez-vous, de vérifier la complétude de votre dossier et l'expédiera à La Société VITARIS
6. Pour tout autre renseignement, vous pouvez aussi joindre la Société VITARIS en téléphonant au 05 61 59 31 91 (renseignements techniques et/ou administratif).